

CQP Conducteur de ligne du secteur alimentaire

Fonction:

Le conducteur de ligne assure la conduite d'une ou plusieurs lignes de fabrication composées, selon le process, d'une ou plusieurs machines de fabrication mécanisées, semi-automatisées ou automatisées en respectant les enjeux de productivité, hygiène, qualité et sécurité des biens et des personnes qu'il coordonne sur la ou les lignes de fabrication.

Missions principales:

- Réguler la ligne
- Réaliser les activités de production
- Réaliser la maintenance de premier niveau
- Relayer les informations
- Animer, coordonner et transmettre les savoir-faire

Compétences:

Bloc de compétences 1 : Préparer les opérations de production dans son champ d'intervention

- C1.1 : Contrôler l'état de fonctionnement de l'installation et / ou l'équipement de production pour assurer une exécution conforme aux ordres de production, et aux normes et consignes en vigueur en matière d'hygiène et de sécurité
- C1.2 : Paramétrer l'installation et / ou l'équipement de production, en sélectionnant les données et / ou outils de production appropriés, pour assurer une exécution conforme aux ordres de production, et aux normes et consignes en vigueur en matière d'hygiène, d'environnement et de sécurité
- C1.3 : Approvisionner l'installation et / ou l'équipement de production en matières premières, consommables et produits selon les règles et consignes de l'entreprise, pour assurer une exécution conforme aux ordres de production et aux normes et consignes de qualité, quantité, hygiène et santé
- C1.4 : Réaliser les opérations de nettoyage et de rangement relevant de son poste, pour maintenir en état de fonctionnement et d'opérationnalité l'installation et / ou l'équipement de production et / ou son poste de travail, conformément aux normes et consignes en matière d'hygiène, d'environnement et de sécurité

Bloc de compétences 2 : Assurer la réalisation des opérations de production sur une ligne

- C2.1 Réaliser la mise en route ou l'arrêt de la ligne en tenant compte des contraintes techniques et des normes et consignes d'hygiène et de sécurité, pour assurer les opérations de production
- C2.2 Contrôler la qualité de la production pour garantir sa conformité par rapport aux cahiers des charges de production, et aux normes et consignes de sécurité et d'hygiène
- C2.3 Régler la ligne suite à une passation des consignes lors d'un changement de poste, en cas de dérive ou de changement de production, en respectant les procédures d'hygiène, de santé et de sécurité, pour assurer la réalisation conforme de la production sans incident et dans une logique de rationalisation des pertes
- C2.4 Superviser l'exécution des activités de production réalisées par les opérateurs de production intervenant sur la ligne, pour veiller à la sécurité des équipes et au respect des modes opératoires en vigueur et consignes en matière de QHSSE

Bloc de compétences 3 : Assurer le suivi et la surveillance des opérations sur une ligne

- C3.1 : Surveiller les paramètres de fonctionnement de la ligne (température, pression, débit ...) pour garantir la conformité de la production par rapport aux ordres de production
- C3.2 : Renseigner les supports de suivi de production, en indiquant les écarts et les événements liés à la production pour assurer une traçabilité des opérations réalisées sur la ligne
- C3.3 : Communiquer auprès de toute personne ressource impliquée dans le processus de production, par tout moyen de communication adapté, afin de garantir la continuité et la conformité de la production par rapport aux ordres de production
- C3.4 : Proposer des améliorations ou participer à des démarches d'amélioration du processus ou du poste de travail, pour optimiser la quantité et la qualité de la production

Bloc de compétences 4 : Animer et coordonner les équipes

- C4.1 : Répartir les équipes en prenant en compte les compétences et les priorités pour permettre l'atteinte des objectifs de l'unité
- C4.2 : Relayer des informations au fil de l'eau aux équipes en utilisant le vocabulaire approprié pour permettre le bon déroulement de l'activité et renforcer la cohésion
- C4.3 : Communiquer des informations ascendantes et descendantes sur l'équipe, le service et/ou l'entreprise (objectifs, enjeux, orientations, indicateurs, bilans, besoins, attentes) en conduisant des réunions d'équipe pour donner du sens et

mobiliser les collaborateurs

- C4.4 : Veiller aux relations interpersonnelles en identifiant les situations délicates pour mettre en place des actions de résolution de conflits, de médiation et de prévention
- C4.5 : Mettre en œuvre des actions visant à entretenir et/ ou renforcer la motivation pour favoriser l'engagement dans l'activité et permettre à chacun de trouver sa place
- C4.6 : Mettre en œuvre des actions de formation au poste de travail en prenant en compte les personnes en situation de handicap le cas échéant pour accompagner les équipes dans leur montée en compétences

Bloc de compétences 5 : Animer et coordonner les équipes

- C5.1 : Détecter les anomalies de l'installation en s'aidant le cas échéant de fiches de pré-diagnostics pour établir un premier diagnostic
- C5.2 : Réaliser des opérations de maintenance de 1er niveau, en s'appuyant sur des procédures et méthodes en vigueur dans le respect des règles d'hygiène et de sécurité pour la remise en service de l'installation
- C5.3 : Surveiller l'état des pièces apparentes de l'installation et selon le cas alerter ou intervenir sur ces éléments défectueux dans le cadre des consignes définies
- C5.4 : Rendre compte des anomalies et dysfonctionnements de l'installation en respectant les procédures de communication définies (orale, écrite, numérique...) pour contribuer à l'amélioration du fonctionnement de l'outil de production

Métiers accessibles via la certification:

- Conducteur(trice) de ligne
- Animateur(trice) de ligne
- Conducteur(trice) de ligne de production et de conditionnement
- Conducteur(trice) de ligne de fabrication
- Conducteur(trice) de ligne de conditionnement

Prérequis nécessaires à la formation:

Aucun